DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 16 novembre 2020

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

L'UNSA Éducation souhaite avant toute chose exprimer ses pensées et son soutien, à l'égard de la famille de Samuel Paty et de toute la communauté éducative du collège de Conflans Saint Honorine, et, plus largement à l'ensemble des enseignants qui font leur métier, font vivre dans leurs enseignements les valeurs de la République et la laïcité et défendent la liberté d'expression. Face à un tel acte, l'unité républicaine ne doit rien céder, ni à celles et ceux qui prônent la haine et le rejet, ni à celles et ceux qui remettent en cause la liberté d'expression et attaquent la République. Il est plus que jamais important de faire du 9 décembre prochain un temps fort de réflexion et de mobilisation autour du principe de laïcité dans les écoles et les établissements de l'académie.

A l'UNSA Éducation nous savions que la première période scolaire serait difficile et qu'elle l'aurait été même sans un retour de l'épidémie, du fait des défis pédagogiques et éducatifs imposés par les ruptures de scolarité en présentiel du printemps dernier. La réalité n'a pas démenti nos prévisions. Avec une épidémie toujours présente, les mois de septembre et d'octobre ont été denses, épuisants.

L'UNSA Éducation voudrait rappeler ce que la réalité du travail d'un personnel de l'éducation nationale est aujourd'hui devenue. Depuis le début de la crise, il lui faut faire face dans l'urgence et travailler les soirs, les week-ends et les vacances à la résolution de problèmes insolubles. Ce rythme infernal est nuisible à la santé physique et mentale des personnels. Ceux-ci n'en peuvent plus d'être soumis à des injonctions successives et incessantes voire contradictoires.

L'UNSA Éducation souhaite relayer à l'occasion de ce CTA les besoins majeurs et urgents des personnels en ce début de 2ème période scolaire. Les enquêtes faites localement auprès d'eux par notre organisation montrent un climat détérioré par la peur du lendemain et la fatigue accumulée. Incompréhension, colère et angoisse ont été ressenties en cette rentrée. Les personnels ont besoin de temps, d'informations, de considération et de protection !

- Ils veulent avoir **du temps**. Du temps pour mettre en œuvre les préconisations sanitaires. Du temps pour adapter le prescrit au réel des situations et des contextes. C'est pourquoi, même si nous comprenons qu'une situation de crise peut conduire à des décisions rapides, **L'UNSA Éducation** demande la mise en place de journées banalisées s'il faut passer prochainement à de nouvelles étapes (nouveau protocole, fonctionnement pédagogique en alternance ou continuité pédagogique) et le report des réunions non urgentes, des formations et des animations pédagogiques. C'était le sens de la demande qui vous a été faite par notre organisation, Madame la Rectrice, de transformer la journée du 2 novembre en prérentrée pour préparer l'hommage à Samuel Paty, la mise en place du protocole sanitaires et celle du plan Vigipirate attentats.

- Ils veulent avoir **des moyens**. **L'UNSA Éducation** s'est jointe à l'intersyndicale pour demander le 31 octobre solennellement au ministère la présence massive de personnels dans les écoles, collèges, lycées que la situation actuelle nécessite**.** Il y a urgence à avoir recours aux listes complémentaires des concours. Ces moyens sont absolument nécessaires pour remplacer les collègues malades, les personnels en situation vulnérable, ainsi que les personnels en septaine dont le nombre ne cesse d'augmenter. Le ministre a évoqué la volonté de procéder à des

recrutements lors de la conférence de presse jeudi soir dernier**. L'UNSA Education** demande la traduction rapide de cette annonce en termes d'amplitude, de volume, de méthode et de calendrier.

Dans ce contexte, **l'UNSA Éducation** a déposé une alerte sociale et apportera son soutien aux équipes qui se verraient dans l'obligation de se mobiliser dans les établissements pour faire accepter une organisation qui réponde aux réalités du terrain.

Si l'autorisation d'adaptation a été donnée dans les lycées, les collèges ne doivent pas être oubliés. Aussi madame la rectrice, nous vous demandons d'entendre les équipes des collèges et d'accorder l'autorisation d'adaptation au regard de leurs contraintes (locaux, effectifs…).

En outre, **l'UNSA Éducation** estime qu'il serait bon que nos responsables au plus haut niveau mesurent bien l'écœurement et la colère de nos collègues, tous métiers confondus. Cette colère devrait les inquiéter d'autant plus qu'elle touche aussi les personnels d'encadrement.

Cette année scolaire est la dernière étape de la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique.

Pour **l'Unsa Education**, les objectifs fixés ne sont pas atteints :

- Les moyens alloués aux établissements ne sont pas toujours suffisants pour créer des groupes de spécialité à la hauteur des besoins.
- Le financement des options est mis en concurrence avec les moyens pour l'accompagnement des élèves dans les marges horaires des établissements.
- Les programmes ne donnent pas assez de place aux compétences transversales pour se préparer à l'enseignement supérieur et sont trop lourds en contenus pour laisser du temps au travail à l'oral, en groupe, en projet.
- Les modalités d'évaluation maintiennent une pression évaluative trop forte sans intégrer suffisamment, pour l'instant, l'amélioration de la valeur certificative de l'évaluation en contrôle continu

Hors contexte sanitaire, nous demandions la réduction du nombre des épreuves terminales et leur durée ainsi que la révision des programmes.

Le 4 novembre, le comité de suivi de la réforme du lycée et du bac général et technologique s'est réuni avec la question de l'organisation du bac en contexte sanitaire dégradé. **L'Unsa Éducation** a plaidé pour des décisions lisibles et connues très tôt afin de sécuriser élèves, familles et personnels tout en maintenant des exigences de qualité et d'équité, libérer du temps pour les apprentissages, alléger la pression évaluative et tenir compte des conséquences de la crise sanitaire sur les progressions :

- La suppression des évaluations communes (EC),
- L'adaptation des programmes et la publication de documents d'accompagnement indiquant les « essentiels » à traiter ainsi que des sujets adaptés aux incertitudes (questions au choix portant uniquement sur les « essentiels »).
- Le maintien d'épreuves de spécialité (EDS) adaptées mais reportées en fin d'année scolaire, si la situation sanitaire le permet.
- Le contrôle continu pour les épreuves d'EDS, de français et de philosophie, si la situation sanitaire se dégrade davantage
- Une réflexion sur l'organisation du Grand Oral,

Or la note de service définissant le calendrier des examens parue au BO du 12 novembre confirme le maintien des épreuves de spécialité (EDS) à la mi-mars. Il n'est pas prévu de libérer du temps pour les corrections.

Le ministre persiste donc à nier les contraintes pédagogiques et organisationnelles liées aux EDS. Et plutôt que de prendre en considération les remontées de terrain, il annonce un alourdissement de la charge de travail des personnels d'enseignement et d'éducation des lycées, déjà épuisés par les conséquences de la crise sanitaire.

Concernant la voie professionnelle, **l'UNSA Education** demande que le comité de suivi soit lui aussi réuni en urgence pour élaborer au plus vite des propositions d'adaptation des enseignements et des examens.

L'accueil en alternance des lycéens et les difficultés à trouver des entreprises pour les PFMP auront des conséquences importantes sur les apprentissages des élèves. Certains dispositifs imposés par la réforme (chef d'œuvre et co-intervention) sont également questionnés par les nouvelles organisations mises sur pied en quelques jours.

En conclusion de cette déclaration liminaire **l'UNSA Education,** vous demande, madame la rectrice, d'intervenir auprès du ministre pour faire remonter les doléances et le mal être de toute la communauté éducative. Celle-ci a besoin d'être écoutée et entendue dans le contexte si particulier que nous vivons.

Pour l'UNSA Éducation

Serge RAVEL
Zohra OUCHCHANE
Sophie DESCAZAUX
Jean-Marie LASSERRE